





## Association Syndicale de la Risle 1ère section

# Rapport de fin de travaux Restauration de berge en techniques végétales (rivière la Risle, commune de La Neuve-Lyre)



Association Syndicale de la Risle 1ère section Siège social: Mairie 27250 Rugles Courrier à envoyer à: Monsieur Francis Bonnard, Président de l'Association Syndicale de la Risle 1ère section 5 rue de l'Union 27330 La Neuve-Lyre

Décembre 2011

#### Localisation

Les travaux de protection de berge concernés se situent sur la Risle, sur la commune de La Neuve-Lyre.

#### Contexte et problématique

Sur la commune de La Neuve-Lyre, la Risle se retrouve dans un contexte urbain fortement marqué par la présence de l'ouvrage hydraulique situé en centre-bourg.

Située rive gauche, la propriété concernée présente une berge érodée, malgré la présence d'un cordon d'aulnes. En effet, de multiples niches d'érosion sont visibles en pied de berge. La plupart de ces arbres menace à court terme de tomber dans la rivière et de former des embâcles.

Une première solution pour le propriétaire était de consolider la berge par la pose de plaque métalliques, au devant du cordon rivulaire formé par les aulnes.

Face à cette solution non adaptée aux objectif de préservation d'une berge naturelle, l'Association Syndicale de la Risle 1ère section a proposé une aide technique et financière au propriétaire.

## Objectif des travaux

Les travaux envisagés doivent répondre aux objectifs suivants :

- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux,
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges,
- Lutter contre les dégradations du milieu,
- Préserver les habitats intéressants,
- Protéger les berges de l'érosion.

Les travaux préconisés visent à endiguer le phénomène d'érosion. La présence de ripisylve étant un moyen de limiter ce phénomène, il est préconisé de conserver au mieux les aulnes sains présents sur ce linéaire. Cette présence serait confortée par le maintien du pied de berge au moyen de boudins d'hélophytes.

#### Modalités de réalisation

Une convention de travaux a été signée par la propriétaire et le maître d'ouvrage.

Après avis favorable des partenaires financiers et techniques, l'Association Syndicale de la Risle 1ère section a lancé une consultation et porté son choix sur l'entreprise Environnement Forêts. Les travaux comprennent essentiellement :

- l'installation du chantier et les travaux préparatoires (reconnaissance du site, accès, signalisation, etc.);
- l'élagage des branches basses, le recépage des arbres non sains ou penchés et l'évacuation des produits de coupe;
- l'enlèvement et l'évacuation de tout déchet présent sur le chantier;
- la revégétalisation des pieds de berge par la mise en place de boudins d'hélophytes avec battage de pieux, de façon à endiguer les phénomènes d'érosion de berges et à recréer une végétation diversifiée et équilibrée en pied de berge;
- la remise en état initial des terrains travaillés et des zones de passage.

Les travaux se sont déroulés en novembre 2011.

Le linéaire concerné est d'environ 70 mètres, dont les 2/3 sont occupés par un cordon rivulaire composé d'aulnes.

## Partenaires et financement

Le coût du chantier s'élève à 6 715,54 € TTC.

Le financement de l'opération est le suivant :

Financeur	Participation	Montant (€ TTC)
Agence de l'eau Seine-Normandie	60,00%	4 029,32 € TTC
ASA Risle 1ère section & Propriétaire	40,00%	2 686,22 € TTC
Coût global	100,00%	6 715,54 € TTC

# **Photographies**

## Berge avant travaux







## Opérations de restauration

















Résultats avant / après





Février 2011 BERGE AMONT Novembre 2011





Février 2011 BERGE AVAL Novembre 2011